

Couverture Maladie Universelle Complémentaire : + 500 000 beneficiaires



Hausse du plafond de ressources pour bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), afin de permettre à 500 000 personnes de plus d'être couvertes par une assurance complémentaire. Le plafond est actuellement de 7.934 euros par an et 4.300 000 personnes en bénéficient.